

GUIDE DES COMITÉS

MILIEU DE VIE

Novembre 2007

« Pour les personnes résidant en hébergement de longue durée, le centre d'hébergement représente un milieu de vie substitut, le nouveau domicile au sein duquel elles poursuivent leur cheminement de vie ». (Ministère de la Santé et des Services sociaux; 2003)

Pour répondre à notre mission d'hébergement et actualiser les valeurs préconisées dans le code d'éthique de l'organisation, les membres du comité Milieu de vie Groupe Champlain ont créé un guide d'orientation afin de soutenir les comités Milieu de vie de ses établissements.

Ce guide vise à favoriser l'émergence d'un langage commun entourant le concept « Milieu de vie » et l'importance d'une appropriation et d'une implication dans chaque centre d'hébergement de Groupe Champlain.

Sur une base de recherche et de partage d'expériences, en concordance avec les orientations ministérielles quant à un milieu de vie de qualité, nous vous présentons avec fierté cet outil qui nous espérons vous sera utile dans l'actualisation de vos comités milieu de vie.

« Groupe Champlain reconnaît à tous les résidents le droit de bénéficier d'un Milieu de vie institutionnel qui est conçu et organisé selon leurs valeurs, leurs besoins et leurs habitudes » (Document Milieu de Vie, DSC 2005).

Face à cet objectif, il devient impératif de personnaliser le milieu en promouvant la création d'un environnement répondant le mieux possible aux besoins des résidents, selon leur autonomie et leurs capacités. Ce milieu offrira des services et des soins de qualité en partant des besoins, des goûts, des habitudes et des valeurs des résidents et de leur famille.

Le Milieu de vie doit être centré sur des relations d'où émerge un respect mutuel entre résidents, famille, proches, bénévoles, intervenants et gestionnaires. Ils deviennent dès lors les acteurs incontournables et complémentaires d'un milieu de vie de qualité et ce, tant au niveau humain, environnemental qu'organisationnel.

Le Milieu de vie est un concept dynamique, en mouvement, qui s'actualise à travers chaque geste posé. Intégrer et enrichir un milieu de vie **où le résident se sent chez lui** est un défi constant et quotidien qui demande engagement, souplesse, ouverture et créativité de la part de toutes et tous, et ce dans une perspective à long terme.

Les objectifs et la composition des comités Milieu de vie

Les comités Milieu de vie sont présents dans tous les établissements de Groupe Champlain. Les modalités de fonctionnement sont définies par la direction régionale et selon les caractéristiques particulières à chaque région.

La mise en place des modalités suivantes vous est suggérée :

Les objectifs généraux des comités Milieu de vie :

-  Actualiser le concept Milieu de vie;
-  Créer des projets novateurs selon la couleur locale du lieu d'implantation;
-  Favoriser une synergie des différents acteurs du milieu;
-  S'assurer que les actions du comité correspondent à la réalité et aux besoins des résidents.

Les objectifs spécifiques des comités Milieu de vie :

Chaque comité est responsable de définir ses objectifs annuels.

Composition des comités Milieu de vie :

Solliciter des personnes motivées à participer, qui sauront influencer positivement leurs pairs, est un élément clé dans la poursuite des objectifs du comité Milieu de vie. La disponibilité des ressources doit aussi être considérée dans le choix des membres.

Voici donc la composition suggérée :

- ✚ Résidents;
- ✚ Membres de famille ou proches;
- ✚ Représentant des bénévoles;
- ✚ Représentant des soins infirmiers et d'assistance (préposé(e) aux bénéficiaires, infirmière auxiliaire, infirmière);
- ✚ Représentant des services de soutien (alimentaire, entretien ménager, administratif, maintenance);
- ✚ Représentant des services spécialisés (réadaptation, animation loisirs, pastorale, diététique);
- ✚ Chef d'unité;
- ✚ Représentant de la direction;
- ✚ Responsable du comité Milieu de vie.

Une représentativité suffisante de résidents et de proches doit être assurée en fonction de l'importance en nombre de l'unité ou de l'établissement.

Les modalités des comités Milieu de vie

Le comité Milieu de vie est un outil privilégié dans la démarche d'implantation du concept Milieu de vie. Cette démarche met l'accent autant sur le processus que sur des éléments de contenu reliés au projet retenu. Les acteurs présents doivent être des multiplicateurs des idées échangées et de la synergie nécessaire à son implantation.

Les membres des comités se réunissent toutes les six (6) semaines en raison d'environ une heure par rencontre. Un compte rendu doit nécessairement être rédigé.

Annuellement, les responsables des comités Milieu de vie élaborent un rapport d'activités. Chaque directeur régional est responsable de promouvoir l'importance des comités Milieu de vie auprès des membres de son équipe et est invité à ses activités.

Exemples de réalisation et d'impacts des comités Milieu de vie

Les projets réalisés sont liés aux différents aspects du Milieu de vie tant au niveau humain, environnemental qu'organisationnel :

- ✚ Campagne de sensibilisation sur des thèmes liés au milieu de vie (par exemple, vouvoiement, confidentialité, respect, etc.);
- ✚ Embellissement de l'environnement (par exemple, projets de balcons fleuris, de jardinage, de décoration des salles communes, etc.);
- ✚ Révision du processus d'accueil pour le rendre plus chaleureux en le personnalisant;
- ✚ Organisation d'activités visant l'intégration de la clientèle avec déficits cognitifs;
- ✚ Amélioration de l'ambiance dans les salles à manger lors des repas;
- ✚ Sensibilisation des intervenants à l'importance de l'approche relationnelle.

Impacts positifs des comités Milieu de vie auprès des résidents et leur famille

La participation des résidents et de leurs proches aux comités Milieu de vie est une occasion pour eux de faire part de leurs besoins et de leur vision d'un Milieu de vie de qualité. En y participant, cela leur permet ainsi de s'impliquer dans certaines prises de décisions les concernant et par ce fait même, se sentir reconnus et respectés dans leur milieu. Les impliquer dans les activités du comité visant à rendre les unités plus animées, développera en eux un sentiment d'appartenance et d'importance.

Impacts positifs des comités Milieu de vie auprès des intervenants

Les activités des comités Milieu de vie produisent des impacts positifs qui sont bénéfiques pour les intervenants. Le fait qu'ils participent à ces comités leur procure un sentiment d'appartenance et ils se sentent impliqués dans l'actualisation du concept « milieu de vie » au quotidien. Cette implication donne ainsi une valeur ajoutée et un sens à leur travail.

La participation des membres à ces comités demande de leur part d'être créatifs et préconise le travail d'équipe. De plus, la diversité des membres qui y participent permet de mieux comprendre le rôle et la réalité de chacun dans l'organisation tout en étant centré sur les attentes des résidents. Les intervenants impliqués dans l'actualisation du Milieu de vie percevront leur rôle comme étant celui d'accompagner les résidents dans les activités de la vie quotidienne.

Conclusion

Les comités Milieu de vie sont un outil nécessaire à l'implantation de ce concept au quotidien. Ils sont un lieu d'activités où tous les acteurs principaux travaillent en équipe afin d'offrir aux résidents un milieu de vie de qualité. En effet, les résidents, leurs proches, les gestionnaires, les intervenants et les bénévoles sont mobilisés autour de petits gestes et de projets qui s'inscrivent dans une approche d'amélioration continue de la qualité des services.

* * * * *

C'est en continuant à unir nos efforts que nous parviendrons à procurer à tous les résidents des établissements de Groupe Champlain un milieu où ils peuvent vivre dans la dignité et la confiance et ce, avec respect et considération...

Références

Code d'éthique de Groupe Champlain.

Direction des services cliniques. (février 2005). *Le milieu de vie*.

Ministère de la santé et des services sociaux. (2003). *Un milieu de vie de qualité pour les personnes hébergées en CHSLD : Orientations ministérielles*.

Ministère de la santé et des services sociaux. (2004). *Un milieu de vie de qualité pour les personnes hébergées en CHSLD : Visites d'appréciation de la qualité des services*.

CHSLD Cœur-du-Québec. *Le programme des comités « milieu de vie »*.